



---

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

---

Extrait du procès-verbal de la 33<sup>ème</sup> réunion du comité directeur du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL), tenue par visioconférence, le 18 octobre 2021, en présence du comité d'investissement :

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité directeur et du comité d'investissement.

L'ordre du jour est adopté par le comité directeur.

### **2. Adoption du PV de la 32<sup>ème</sup> réunion du comité directeur**

Le procès-verbal de la 32<sup>ème</sup> réunion du comité directeur du 27 juillet 2021 ainsi que l'extrait y relatif sont adoptés à l'unanimité par les membres présents du comité directeur.

### **3. Désignation du réviseur d'entreprises agréé**

Les membres du comité directeur décident à l'unanimité de proposer au Gouvernement en conseil la nomination de EY Luxembourg comme successeur de PwC en tant que réviseur d'entreprises agréé du Fonds pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

### **4. Rapport trimestriel au 30 septembre 2021**

Le Président remercie le comité d'investissement pour la préparation du rapport relatif au troisième trimestre 2021. Le comité directeur marque son accord avec ledit rapport.

### **5. Reporting mensuel**

Le comité directeur discute des reportings établis par l'agent bancaire du Fonds souverain pour les mois de juillet à septembre 2021.



FONDS SOUVERAIN INTERGENERATIONNEL  
DU LUXEMBOURG (FSIL)

## 6. Divers

Le comité directeur prend acte de documents et d'informations d'un ordre administratif.

Pour extrait conforme.

Fait à Luxembourg, le 15 décembre 2021.

Nima Ahmadzadeh  
Président